



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



14138558

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE MONS

08 JUL. 2014

Greffé

N° d'entreprise : 0473.274.282

Dénomination

(en entier) : **IT-OPTICS en abrégé ITOP**

Forme juridique : société anonyme

Siège : 7000 Mons, Boulevard Initialis 28

Objet de l'acte : Réduction du nombre d'administrateurs - Modifications aux statuts - Pouvoirs

Du procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire dressé par Maître Albert BOUTTIAU, notaire de résidence à Asquillies (Quévy), le 25 juin 2014 enregistré au premier bureau de l'enregistrement de Mons 2 le 27 même mois volume 400 folio 80 case 4 aux droits de 50,00 Euros pour le Conseiller-Inspecteur Principal (signé) G CORREDDU, il résulte que l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la dite société a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée approuve l'ordre du jour ci-dessus énoncé.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de ramener le nombre des administrateurs à quatre.

Troisième résolution

L'assemblée décide de modifier les statuts comme suit :

Article 16

Les mots « huit (8) membres » sont remplacés par les mots « quatre (4) membres ».

Article 22

Les mots « 100.000 francs belges » sont remplacés par les mots « 2.500,00 Euros ».

Quatrième résolution

L'assemblée confère tous pouvoirs à chaque administrateur pour l'exécution des résolutions prises sur les objets qui précèdent.

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME,

Déposé ce jour : expédition, statuts coordonnés

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 17/07/2014 - Annexes du Moniteur belge